

CREST

MERCREDI 8 DECEMBRE 2004

CONSEIL MUNICIPAL

Entre euros et Orange

Menu chargé pour la dernière édition 2004 du conseil municipal, avec plusieurs temps forts comme la présentation du budget primitif 2005, des nouvelles sur l'avancement du plan local d'urbanisme, une opération immobilière rue des Alpes, une charte relative à l'installation d'antennes relais et la démission du conseiller municipal de l'opposition Jacques Liotard.

Parlons d'abord finances. « Comme il est désormais de coutume, le budget primitif est soumis à délibération en décembre. Aujourd'hui c'est la présentation devant le conseil municipal » dira en préambule le député-maire Hervé Mariton. « Un dossier mis à disposition de tous les citoyens. Il présente trois caractéristiques principales tournées vers la qualité de vie, l'investissement et la consolidation financière. » Référence notamment au maintien pour la neuvième année consécutive des taux des impôts communaux « et de l'aménagement... suite du compte rendu dans le Dauphiné libéré du 8 12 2004.

suite ... 2005 sera aussi l'année de définition après concertation de l'agenda 21 pour un développement durable de Crest. »

Engagements des opérateurs de téléphonie mobile

L'élaboration du PLU n'est pas terminée, mais Michel Rey a tenu à faire le point sur son état d'avancement. Rappelant les trois objectifs : actualiser les règles de gestion de l'aménagement de la commune, définir un projet urbain et intégrer l'ensemble des études sectorielles dans un document charnière. Une longue et complexe procédure avec, lundi la présentation du plan de zonage provisoire.

Il soulevait le problème de construction dans la Zac de la Condamine, pour cause... d'inondations. Ce que l'on peut désormais appeler l'affaire Orange fut ensuite abordée.

« Conformément à l'engagement pris et pour répondre aux questions de méthodes et de forme, je propose l'adoption d'une charte relative à l'installation d'antennes relais et à leur développement à Crest » déclare le député-maire.

Celle-ci pose des engagements de la ville de Crest et de l'opérateur, avec une grille d'évaluation multicritères des sites permettant de les classer en différentes catégories. « Cette opération a suscité beaucoup d'émotion et d'inquiétudes » ajoutera Laure Belley.

« Cette charte est innovante. Il conviendrait d'y ajouter un volt par mètre en temps réel et le déplacement dans une zone vierge d'habitation à 100 m. »

« Je n'ai pas le savoir technique, lui répondra le maire, je ne sais pas la valeur à mettre dans la charte, mais cette dernière pourra évoluer au fil des informations. Je ne sais deviner une valeur limite sans base scientifique. La procédure suivie par Orange est inacceptable, mais s'il y a un problème je ne me contente pas de le déplorer. Il est de notre responsabilité d'être attentif et vigilant ».

Et Jacques Liotard de conclure avant le vote :

« Des gens vont servir de cobayes, je ne le supporte pas. »

Clarisse ABATTU ■